



Université Lakehead - Année 2017-2018  
**French 1200 YA** – lundi et mercredi: 10h00-11h15  
ATAC 2004

## FRANÇAIS INTERMÉDIAIRE

Professeure : Dr. Julie Tennier

Bureau: BB 2001K

Tél : 343 8727

courriel: [itennie1@lakeheadu.ca](mailto:itennie1@lakeheadu.ca)

Heures de bureau : lundi et mardi 16h00 -17h00 et sur rendez-vous

### Description du cours :

Ce cours est destiné aux étudiants qui cherchent à approfondir leurs connaissances de la langue française et qui ont déjà de solides bases dans cette langue.

**Objectifs du cours** : La maîtrise des règles du français parlé et écrit dans les domaines de la grammaire, du lexique et de l'orthographe. A la fin de ce cours vous devriez avoir atteint le niveau B1 du CECRL/CEFRL (Cadre européen commun de référence pour les langues)

<b>A2 - Niveau Intermédiaire ou de Survie</b>	<b>B1 – Niveau seuil</b>
<b><i>Mots clés</i></b> : descriptions, conversations simples.	<b><i>Mots clés</i></b> : début d'autonomie ; se débrouiller, exprimer son opinion.
<b>Compréhension orale</b> : Je peux <u>comprendre</u> des expressions et un <u>vocabulaire très fréquent</u> relatifs à ce qui me concerne de très près (la vie quotidienne). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de <u>messages simples et clairs</u> .	<b>Compréhension orale</b> : Je peux <u>comprendre</u> les points essentiels quand un <u>langage clair et standard</u> est utilisé et s'il s'agit de <u>sujets familiers</u> concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.
<b>Compréhension écrite</b> : Je peux <u>comprendre des textes courts très simples</u> . Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	<b>Compréhension écrite</b> : Je peux <u>comprendre des textes</u> rédigés essentiellement dans une <u>langue courante</u> ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, <u>l'expression de sentiments et de souhaits</u> dans des lettres personnelles.
<b>Expression écrite</b> : Je peux <u>écrire des notes et messages simples et courts</u> . Je peux écrire une lettre personnelle très	

simple, par exemple de remerciements.	<b>Expression écrite</b> : Je peux <u>écrire un texte simple</u> et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour <u>décrire expériences et impressions.</u>
---------------------------------------	---

**Méthode** : La partie grammaticale sera enseignée par la professeure suivie d'exercices d'application en classe et d'exercices à faire chez soi.

L'apprentissage de la compréhension écrite se fera par l'étude d'extraits de livres pris dans le manuel.

L'apprentissage de l'expression écrite se fera à l'aide de rédactions de 200 mots rédigées toutes les deux semaines (5 par semestre) et de devoirs à compléter en ligne (5 fois par semestre) ainsi que de dictées (4 par semestre) et de traduction de petits passages écrits ou de phrases (4 par semestre). Les rédactions devront être remises électroniquement à la professeure par le biais de la « Dropbox/Assignment » de MyCourseLink, le vendredi soir à 22h00 au plus tard, et une copie papier devra être rendue le lundi matin en cours.

#### **Ouvrages utilisés:**

- Champeny, Séverine. *Imaginez. Le français sans frontières*. 3<sup>e</sup> édition. Vista Higher Learning, 2016
- *French Vocabulary*, 2012 (Barron's)
- Caquineau-Gündüz, Marie-Pierre et Yvonne Delatour. *Les 500 exercices de grammaire avec corrigés* (niveau B1). Paris : Hachette, 2005
- Bescherelle, *L'Art de conjuguer*.
- Un dictionnaire bilingue (Collins-Robert); livre ou électronique (**ne pas utiliser votre téléphone portable sauf si suggéré en classe**)

#### **Répartition des points :**

- 4 tests de grammaire en classe (2 par semestre) : 20%
- 4 tests de compréhension et rédaction en classe (2 par semestre) : 20%
- 2 examens écrits (1 en décembre et 1 en avril) : 25%
- Participation (Vous devrez resoumettre toutes les rédactions notées, les corriger et les remettre deux semaines plus tard à la professeure; devoirs à la maison, etc...) : 15%
- 10 rédactions de 200 mots à remettre toutes les 2 semaines (5 par semestre) + 10 devoirs grammaticaux en ligne (5 par semestre) + dictées et traductions (4 dictées et 4 traductions notées par semestre) : 20%

**EMPLOI DU TEMPS (sujet à changement)**  
**1<sup>er</sup> semestre**

<b>Semaine 1</b>	<b>Lundi 4 septembre</b> Journée du travail – Férié	<b>Mercredi 6 septembre</b> Présentation du cours. Titre de la première rédaction Test de placement Le présent (1.4)	
<b>2</b>	<b>Lundi 11 septembre</b> Les parties du discours. Le présent des verbes réguliers / irréguliers (1.1)	<b>Mercredi 13 septembre</b> Dictée 1 Le présent des verbes irréguliers (1.2)	<b>R1 due</b> vendredi 15 sept
<b>3</b>	<b>Lundi 18 septembre</b> L'impératif (1.5)	<b>Mercredi 20 septembre</b> Traduction 1 Les verbes pronominaux (2.1)	<b>D1 du</b> vendredi 21 sept
<b>4</b>	<b>Lundi 25 septembre</b> Les adjectifs et leur accord (2.2)	<b>Mercredi 27 septembre</b> Les adverbes (2.3) Dictée 2	<b>R2 due</b> vendredi 29 sept
<b>5</b>	<b>Lundi 2 octobre</b> Il est / C'est (2.5) Révisions Test de grammaire	<b>Mercredi 4 octobre</b> <b>TEST 1 de grammaire (en classe)</b>	<b>D2 du</b> vendredi 6 oct
<b>6</b>	<b>Semaine de lecture</b>		
<b>7</b>	<b>Lundi 16 octobre</b> Correction Test 1 de grammaire Passé composé avec Avoir (3.1)	<b>Mercredi 18 octobre</b> <b>TEST 1 de compréhension et rédaction (en classe)</b>	<b>R3 due</b> vendredi 20 oct
<b>8</b>	<b>Lundi 23 octobre</b> Correction Test 1 Comp/Réd Passé composé avec Etre, accord participe passé (3.2; 5.5)	<b>Mercredi 25 octobre</b> L'imparfait (3.5) Traduction 2	<b>D3 du</b> vendredi 27 oct
<b>9</b>	<b>Lundi 30 octobre</b> L'emploi de l'imparfait/le passé-composé (3.3)	<b>Mercredi 1 novembre</b> Les pronoms objets (5.4;5.3) Dictée 3	<b>R4 due</b> vendredi 3 nov
<b>10</b>	<b>Lundi 6 novembre</b> Les pronoms Y et EN (5.2) Révisions	<b>Mercredi 8 novembre</b> <b>TEST 2 de grammaire (en classe)</b>	<b>D4 du</b> vendredi 10 nov
<b>11</b>	<b>Lundi 13 novembre</b> Correction Test 2 de grammaire Négation, adjectifs et pronoms indéfinis (4.2)	<b>Mercredi 15 novembre</b> <b>TEST 2 de compréhension et rédaction (en classe)</b>	<b>R5 due</b> vendredi 17 nov
<b>12</b>	<b>Lundi 20 novembre</b> Correction Test 2 Comp/Réd Adjectifs démonstratifs (4.4)	<b>Mercredi 22 novembre</b> Les articles partitifs (5.1) Traduction 3	<b>D5 du</b> vendredi 24 nov
<b>13</b>	<b>Lundi 27 novembre</b> Les adjectifs possessifs (3.4)	<b>Mercredi 29 novembre</b> Pronoms disjoints (6.4) Dictée 4	

<b>14</b>	<b>Lundi 4 décembre</b> Révisions pour l'examen de fin de semestre Traduction 4	<b>PAS DE COURS</b>	
-----------	---	---------------------	--

### Examen 1 pendant la période d'examens sur les notions apprises pendant le semestre 1

#### Code de conduite pour les étudiants dans la classe de français :

- Il est essentiel d'assister à tous les cours et d'étudier régulièrement les notions enseignées en classe.
- Plusieurs fois par semaine, consultez le site web du cours sur MyCourseLink où sont affichés les leçons faites en classe, les textes à lire, les révisions des tests et diverses informations stylistiques et grammaticales. Si vous rencontrez des difficultés pour accéder au site web du cours, contactez le service [helpdesk@lakeheadu.ca](mailto:helpdesk@lakeheadu.ca).
- Vous devez lire les textes et faire les exercices indiqués sur MyCourseLink avant d'assister au cours.
- Les absences aux tests, aux examens doivent être justifiées par un certificat médical sinon la note 0 sera attribuée.
- **Aucun devoir supplémentaire ne sera accepté pour augmenter une note ou la moyenne de l'année.**
- Chaque semaine, vous aurez soit une rédaction à écrire de 200 mots, soit un devoir en ligne portant sur la grammaire. Le devoir de grammaire sera à compléter sur le site en ligne du manuel *Imaginez*. La rédaction devra être téléchargée dans la Drop Box au plus tard le vendredi soir 22h. Après quoi, il ne sera plus possible de le faire. Vous devrez également apporter une version papier de votre rédaction tous les lundis en classe. **Tout document rendu en retard ne sera pas corrigé.**
- Lorsque vous recevrez votre travail noté, il vous sera demandé de corriger le travail noté, et d'expliquer 5 corrections. Ces corrections devront également être téléchargées avant le vendredi 22h de chaque 2 semaines, et une version papier devra être apportée en classe.
- Tout courriel devra contenir une formule de politesse formelle en début de courriel (« Madame, ou Dr. Tennier ») et en fin de courriel (« Je vous remercie »/ « Je vous remercie de votre aide / de vos conseils » etc.), suivi de votre nom. Les courriels ne seront que pour la prise de rendez-vous avec votre professeur, si les heures de bureau ne correspondent pas à votre disponibilité hebdomadaire. Dans la section objet de votre courriel, vous indiquerez « Demande de rencontre (FREN 1200) ». Notre conversation devrait avoir lieu en personne plutôt que par courriel afin de nous permettre de mieux nous connaître et ainsi favoriser un climat d'apprentissage plus collégial.
- Nous vous encourageons à participer au Module AWARE (Academic Writing and Research E-Learning) en ligne pour un bonus pour ce cours. Vous pouvez vous inscrire directement en cliquant sur [Self Register \(Non-Academic Courses Only\)](#). Continuez ensuite sur AWARE.

- Notez que la malhonnêteté académique (telle que le plagiat, la tricherie et l'imposture) est considérée une grave infraction académique. Pour plus d'information, consultez : <http://policies.lakeheadu.ca/policy.php?pid=60>  
<http://www.lakeheadu.ca/current-students/rights-and-responsibilities>
- Les remarques irrespectueuses dans les échanges entre étudiants ou étudiants/professeure, de même que les commentaires sexistes, racistes, homophobes et contre tous les handicaps ne seront pas tolérés.